

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 130 (2009)
Heft: 11-12

Rubrik: FSSA - Apisuisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VSBV – FSSA devient apisuisse

Le centre de compétence prend forme. Il doit apporter de nouveaux avantages aux apiculteurs et apicultrices, du Léman au lac de Constance, en passant par le lac Majeur.

Connaissez-vous la signification du logo VSBV-FSSA? Non? Il s'agit du «Verband Schweizerischer Bienenzüchtervereine et de la Fédération Suisse des Sociétés d'Apiculture, respectivement de la Federazione della Società Svizzere di Apicoltura». Une vraie punition à énoncer. Et pas un nom dont le grand public peut se souvenir et saisir qu'il s'agit d'une association qui veut mettre en valeur le noble travail des apiculteurs et des apicultrices. Cela va changer: les trois associations apicoles régionales de suisse alémanique et des Grisons, de Romandie et du Tessin se feront connaître désormais sous le nom d'**apisuisse**. Dans le même temps, elles vont coordonner leurs activités essentielles et ainsi, plus fortes, elles pourront mieux poursuivre leurs buts. Ainsi en a-t-il été décidé unanimement par l'assemblée des délégués des trois associations régionales réunis à Berne le 7 octobre sous la présidence de Richard Wyss. L'apiculture suisse pose ainsi des bases solides pour son développement et donne une suite constructive à la motion Gadien. Si les assemblées des délégués des associations régionales donnent leur feu vert, de nouvelles perspectives et possibilités s'ouvriront pour les apiculteurs et les apicultrices suisses; et pas seulement pour eux, mais aussi pour leurs abeilles.

Première étape: la sélection de reines

Les représentants des associations régionales et d'élevage ont travaillé d'arrache pieds ces derniers mois. Il s'agissait de faire parvenir dans les délais exigés par l'Office fédéral de l'agriculture une demande de soutien à la sélection et à l'élevage. Des intérêts parfois divergents ont dû être conciliés. Chacun a dû faire des compromis, toujours dans le sens le plus favorable à l'abeille plutôt qu'à l'homme. A terme, on vise des colonies saines, avec une bonne tenue de cadre, douces et bonnes productrices. Et celui qui n'en profitera pas directement et fera féconder ses reines au rucher profitera de mâles de meilleure qualité.

Le dossier sélection est maintenant dans les mains de l'OFAG. Si l'OFAG et les assemblées des délégués répondent positivement, le nouveau concept d'élevage apisuisse pourra entrer en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2010. La responsabilité des stations A incombera aux différentes associations de race dont le travail sera soutenu financièrement. La formation (de base et continue) des moniteurs ainsi que le financement des cours d'élevage dans les sections seront toujours du ressort des associations régionales.

Service sanitaire apicole

Une donnée essentielle pour réussir en apiculture est... la santé de ses abeilles. Il est tout aussi important que les abeilles des voisins soient, elles

aussi en bonne santé. Cette idée de base a guidé le travail du groupe «santé des abeilles». Dans ce groupe ont siégé des représentants des trois associations régionales, des inspecteurs ainsi que des représentants des services sanitaires cantonaux et fédéraux. A ce jour, les travaux visant à mettre sur pied un service sanitaire apicole sont très avancés. Ici aussi, les délégués devront se prononcer sur une proposition concrète. S'ils répondent positivement, le projet pourrait démarrer au début de 2011.

Marketing et formation suivront plus tard

Le troisième volet des activités prévues est la mise en place d'un marketing à l'échelon suisse. Dans ce but, la Confédération met à disposition 100 000 francs. Dès mai 2010, un groupe de travail préparera des propositions détaillées. Le thème de la formation ne sera abordé que plus tard. D'une part, c'est un domaine qui fonctionne aujourd'hui à satisfaction dans le cadre des associations régionales. D'autre part, les bonnes volontés, compétentes et disponibles, ne sont pas légions.

Une nouvelle dimension

L'objet principal de la FSSA – organe faîtier des trois associations régionales – a été jusqu'à ce jour de répartir des fonds octroyés par la Confédération. La création du centre de compétence apisuisse donne une toute nouvelle dimension à l'organisation représentative de l'apiculture suisse. Concrètement, cela a aussi nécessité une modification des statuts. Le nouveau texte peut être consulté sur le site www.abeilles.ch

Robert Sieber, VDRB

Philippe Treyvaud, SAR

Ci-dessous, le nouveau logo apisuisse



Bilans comparés au

	31.12.2007	31.12.2008
ACTIF		
Banque Raiffeisen	65'397.41	58'788.96
Titres	55'000.00	55'000.00
AFC, impôt anticipé à récupérer	882.40	1'385.65
Actifs transitoires	8'410.00	53'206.00
	-----	-----
Total de l'actif	129'689.81	168'380.61
	=====	=====
PASSIF		
Fournisseurs	10'874.60	50'846.15
Fonds propres - Capital	118'815.21	117'534.46
	-----	-----
Total du passif	129'689.81	168'380.61
	=====	=====

Comptes d'exploitation et budget

CHARGES	du 01.01.2007 au 31.12.2007	Budget 2008	du 01.01.2008 au 31.12.2008	Budget 2009
Comités et assemblée	3'250.60	3'000.00	2'419.00	3'000.00
Organe de révision	300.00	300.00	300.00	300.00
Jetons de présence	6'084.40	3'000.00	6'317.60	6'000.00
Assurance qualité, marketing	14'197.80	5'000.00	10'889.20	10'000.00
Apisuisse	0.00	0.00	50'000.35	50'000.00
Cotisation Apimondia	1'058.75	600.00	746.00	600.00
USP Brugg	600.00	600.00	600.00	600.00
Enregistrement label	1'750.00	0.00	0.00	0.00
Frais de bureau et gestion	225.95	3'000.00	807.00	800.00
Ports, frais bancaires	105.75	200.00	108.55	200.00
Administration, secrétariat	797.00	1'000.00	1'599.00	1'000.00
Fournitures de bureau	0.00	500.00	0.00	500.00
Publicité, promotion	531.00	5'000.00	12'486.00	10'000.00
Frais déplacements	286.10	1'000.00	0.00	1'000.00
Frais d'assemblée	0.00	1'500.00	0.00	1'500.00
Contributions versées à VDRB, SAR, STA	150'000.00	0.00	249'999.00	250'000.00
	-----	-----	-----	-----
Total des chages	179'187.35	24'700.00	336'271.70	335'500.00
	=====	=====	=====	=====
PRODUITS				
Intérêts des fonds	1'190.85	1'500.00	1'437.75	1'500.00
Cotisations VDRB, SAR, STA	32'906.00	32'500.00	32'148.00	32'500.00
Commissions d'assurances	3'033.50	0.00	1'405.20	1'500.00
Contribution de la Confédération	150'000.00	0.00	300'000.00	300'000.00
	-----	-----	-----	-----
Total des produits	187'130.35	34'000.00	334'990.95	335'500.00
	=====	=====	=====	=====
Bénéfice d'exploitation	7'943.00	9'300.00	-1'280.75	0.00
	=====	=====	=====	=====

Assemblée des délégués de la FSSA-apisuisse

Informations brèves

L'assemblée des délégués de la FSSA s'est tenue à Berne le 7 octobre dernier sous la présidence de Richard Wyss. Elle a entériné les propositions du groupe de travail « sélection/élevage » et pris note des progrès réalisés par le groupe responsable du projet de service sanitaire apicole. (*voir communiqué pages 12 et 13*). Elle a approuvé une modification des statuts portant sur :

- le changement de nom de l'organe faîtier qui devient apisuisse,
- des adaptations pour tenir compte des nouvelles tâches d'apisuisse,
- la possibilité d'élire un délégué pas obligatoirement issu du comité de son association régionale,
- la répartition d'un éventuel avoir en cas de dissolution.

L'assemblée a également entendu Monsieur Anton Stöckli, responsable à l'Office fédéral de l'agriculture, notamment de la convention qui lie la FSSA à l'OFAG dans le domaine de la vulgarisation. Nous sommes finalement arrivés à un accord qui satisfait la SAR et qui lui accorde un montant fixe pour toutes ces prochaines années.

Enfin, l'assemblée a accepté les comptes 2008 qui sont publiés en page 14. Elle a pris note des démissions de D. Schürer, K. Künzle et Th. Nicollerat. Elle a aussi entendu l'hommage de F. Juillard à Willy Debély qui a participé assidûment aux travaux du comité pendant douze ans, maximum autorisé par les statuts.

Elle a élu Philippe Treyvaud comme vice-président en remplacement de W. Debély et Jakob Troxler comme délégués de la SAR aux côtés de F. Juillard.

La commission d'élevage apisuisse a été confirmée par l'assemblée des délégués de la FSSA comme suit:

René Zumsteg	VDRB Président
Eric Marchand	SAR
Gasbriele Soland	carnica SAR
Réto Soland	VSMB, mellifera
Philipp Schilter	BIVS, buckfast
Ruedi Weber	SCIV, carnica,
Jean-Daniel Charrière	CRA
Ruedi Ritter	apisuisse

Le comité SAR

3^e Concours des produits du terroir à Courtemelon

Pour cette 3^e édition du concours des produits du terroir qui s'est déroulée à Courtemelon, une météo agréable a arrangé tout le monde : organisateurs, producteurs et le public venu en grand nombre.

Il y avait de bonnes et belles choses à voir, à humer, à déguster et surtout à acheter. Des odeurs alléchantes, des parfums envoûtants nous guidaient vers les stands, qu'il était difficile d'ignorer. Courtemelon ressemblait à une immense vitrine, avec un choix incomparable qui s'offrait aux badauds qui étaient à la recherche de la spécialité convoitée depuis longtemps. La palette des produits à concourir s'est élargie aux boissons alcoolisées pour cette 3^e édition.

Le rucher était vivement visité et les apiculteurs volontaires présents n'ont pas eu le temps de chômer et ont répondu aux multiples questions des jeunes et moins jeunes visiteurs. Comme l'abeille est omniprésente dans les médias depuis un certain temps déjà, le public s'y intéresse davantage et veut savoir et comprendre nos soucis et préoccupations.

Une grande table de dégustation était dressée dans la grange avec des miels provenant de divers cantons suisses. Les chanceux pouvaient aller acheter celui qui leur convenait dans les stands de vente. Mais il y avait bien des miels qui étaient uniquement en dégustation.

Un grand MERCI à tous les bénévoles de la fédération cantonale jurassienne d'apiculture pour l'organisation des visites au rucher et à la grange autour de





la table de dégustation, bravo pour la promotion qui s'est faite lors de ces joutes.

Samedi en fin de journée, après la clôture des stands de vente, la remise des médailles, façon show à l'américaine, dévoilait des médaillés heureux.

Concernant le miel, 31 médailles ont été attribuées : 8 or, 14 argent et 9 bronze.

Dommage que le volume de la musique laissait peu de chance à la compréhension des noms des lauréats. Les lauréats des prix d'excellence et les meilleurs producteurs étaient également vivement applaudis. Cette attribution de prix particulier prouve qu'il y a un savoir-faire exceptionnel à travers nos villes et campagnes qui mérite d'être mieux connu.

Félicitations à tous les producteurs pour tous ces produits médaillés et bravo aux organisateurs.

Votre butineuse : Rose Aubry